

16

D1 MON

1940

PHILOSOPHIES

Machiavel

Le pouvoir

du prince

PAR GEORGES FARAKLAS

puf

022427243

1

PHILOSOPHIES

MACHIAVEL
LE POUVOIR
DU PRINCE

PAR GEORGES FARAKLAS

V6

D1 Mon

1940



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DL 10 MAR. 97 09280

PHILOSOPHIES

Collection fondée par

Françoise Balibar, Jean-Pierre Lefebvre

Pierre Macherey et Yves Vargas

et dirigée par

Françoise Balibar, Jean-Pierre Lefebvre

Pierre-François Moreau

et Yves Vargas

*A Pierre Osmo,
qui dirigea mon mémoire de Maîtrise
sur Machiavel en 1983-1984
et à qui je dois tant.*

ISBN 2 13 048049 7

ISSN 0766-1398

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1997, février

© Presses Universitaires de France, 1997

108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Sommaire

- 5 *Éditions de référence*
- 7 *Introduction*
- 12 *La division de la cité et la décision du prince*
- Les grands et le peuple, 12
Liberté du peuple, 13 – *Corruption et inégalité*, 15.
- Le prince, 20
Le prince comme arbitre, 23 ; Le lien du peuple et du prince, 27 ; Le rôle de l'un : décider et fonder, 33.
1. *Nécessité de la décision*, 33 – 2. *Un seul décide*, 35 – 3. *La fondation ; la fin et les moyens*, 37.
- Caractère formel et contenu social de la politique, 43
Décision : valeur formelle et contenu social, 43. – *Régimes populaires et identité des « grands »*, 47
- 50 *Les passions politiques et la ruse du prince*
- La crainte, le mépris, la haine, 50
Deux sens de la « fortune », 51.
Nécessité de se faire craindre, 54 ; Possibilité de se faire craindre, 58.
- La ruse, la force, la loi, 62
La « Mandragore », 64.
Nécessité de la ruse, 65.
« Vérité effective », 66.
Possibilité de la ruse, 69.
Religion, 70.
La force de la ruse et la ruse de la loi, 72.
1. *Force et loi*, 73 – 2. *Force et ruse*, 74 – 3. *Ruse et loi*, 75 – 4. *Ruse, force et loi*, 76.
- Fonction et limites du caractère formel de la politique, 80
Contrat social, 80 – *Imposer la liberté*, 81 – *Valeur politique « performative » de la vérité*, 82 – *Descartes*, 85 – *Hegel*, 86.

4 / *Machiavel. Le pouvoir du prince*

89 *Guerre et politique*

L'État institué en vue de la guerre, 90

La richesse, 93 – *La milice*, 96 – *Militarisme ?* 99 – *Force et ruse sans loi*, 99 – *Identité État-armée*, 102 – *Gagner même si l'on perd*, 106.

L'art de la guerre, 107

La vertu et l'art, 108.

L'occasion ; se laisser déterminer, 110.

L'art et la forme, 112.

Le chef formateur, 115 – *L'invention militaire et politique*, 117.

La guerre et la richesse par-delà Machiavel, 118

Kant, 121 – *Hegel*, 122 – *Constant*, 123 – *Saint-Simon*, 124 –

L'État guerrier et commerçant, 125 – *Guerre et révolution*, 126.



Éditions de référence

- Tutte le opere storiche e letterarie di Niccolò Machiavelli*, éd. G. Mazzoni-S. Casella, Florence, Sansoni, 1929.
Œuvres complètes, éd. E. Barincou, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1952.
Toutes les lettres, 2 vol., éd. E. Barincou, Paris, Gallimard, 1955.

Abréviations

- OC, 1436 : *Œuvres complètes*, p. 1436.
P XIX, 343 : *Le Prince*, chap. XIX, p. 343 des OC, trad. Gohory (1571) revue par E. Barincou.
D I, 34, 456 : *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, livre I^{er}, chap. XXXIV, p. 456 des OC, trad. Guiraudet (1798) remaniée par E. Barincou.
A I, 5, 738 : *L'Art de la guerre*, livre I^{er}, chap. V, p. 738 des OC ; trad. Guiraudet (1798) remaniée par E. Barincou ; découpage en chapitres de J. Charrier (1546).
HF V, 28, 1213 : *Histoires florentines*, l. V, chap. XXVIII, p. 1213 des OC, trad. Guiraudet (1798), remaniée par E. Barincou ; découpage en chapitres de A. Panella (Milan-Rome, Rizzoli, 1938).
L II, 327 : *Toutes les lettres*, second tome, p. 327.
T.-L. II, 32 : Tite-Live, *Histoire romaine*, liv. II, § 32.
Lef., 401 : Claude Lefort, *Le travail de l'œuvre Machiavel*, Paris, Gallimard, 1972, p. 401.
Str., 195 : Leo Strauss, *Thoughts on Machiavelli* (1958), Seattle-Londres, University of Washington Press, 1969 ; trad. franç. *Pensées sur Machiavel*, Paris, Payot, 1982, p. 195.
Poc., 194 : J. G. A. Pocock, *The Machiavellian Moment*, Princeton, UP, Princeton-Oxford, 1975, p. 194.
Lar., 76 : P. Larivaille, *La pensée politique de Machiavel. Les « Discours sur la première Décade de Tite-Live »*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1982, p. 76.
Man., 101 : H. C. Mansfield Jr., *Taming the Prince*, The Free Press, 1989 ; trad. franç. *Le prince apprivoisé*, Paris, Fayard, 1994, p. 101.

NB. — Nous avons pris la liberté de modifier sans notification les traductions utilisées.

Introduction

Cette étude propose une reconstitution de la théorie du pouvoir politique chez Machiavel. Son originalité consiste, d'une part, en ce qu'elle envisage Machiavel sous l'angle des structures, des arguments et du sens de la vérité supposé par ceux-ci. Voulant cerner le statut théorique de la pratique politique, elle tente de dégager ce qu'Althusser désignait comme la «logique» de cette «pensée de la pratique»¹. En quel sens des vérités pratiques peuvent-elles valoir *a ogni modo*, de toute façon, donc formellement? D'autre part, elle montre que Machiavel veut la justice sociale, et elle envisage ainsi toute sa pensée dans le rapport entre une technique du pouvoir et une visée de la justice.

La décision politique et l'importance politique de la division sociale sont deux notions dont le traitement est notablement original chez Machiavel. C'est d'elles que nous partirons, pour montrer que, en dépit des impératifs techniques de la décision, celle-ci demeure attachée à l'option sociale «populaire», qui est conforme à la justice.

Chez Machiavel, le mot «prince» recouvre une ambiguïté. À côté du sens étroit : un homme au pouvoir, il continue de désigner le souverain en général². Cette équivoque n'est pas fortuite : si le démocrate Spinoza fait l'éloge de l'auteur du *Prince*³, c'est parce que ce dernier défend, en un sens, et le pouvoir princier, et celui du peuple. Il défend la principauté «populaire», et une république dotée,

1. *L'avenir dure longtemps* (1992), Paris, Stock, 1994, p. 488, 493 sq. (cf. 121, 246), *Écrits philosophiques et politiques*, I, Paris, Stock, 1994, p. 561. Cf. La solitude de Machiavel, in *Futur antérieur*, 9, 1992 et *Écrits philosophiques et politiques*, II, 1995, p. 39-168.

2. «Les peuples, quand ils sont princes» (*D* I, 58, 503); cf. Lar., 76.

3. *Tractatus politicus*, V, 7.

comme Rome, de l'institution de la «dictature». Au fond, il abandonne ainsi la typologie des régimes en monarchie, oligarchie et démocratie : les trois régimes dépendent de l'opposition de deux des termes correspondants, le «peuple» et les «grands», qui existent indépendamment du régime, tandis que le pouvoir proprement dit peut s'exercer en faveur de l'un ou de l'autre : il y a des princes populaires ou aristocratiques, des républiques populaires ou aristocratiques. La nature du pouvoir est définie, non par la forme du régime, mais par son exercice, qui est populaire ou aristocratique. Par là est évitée l'«idée mythique» selon laquelle le pouvoir peut «s'établir et s'exercer en dehors des classes»¹. L'opposition sociale érige l'exercice du pouvoir en critère de sa nature. – Mais cet exercice exige une instance de décision individuelle. Donc, la politique confronte les grands, le peuple, et un homme au pouvoir. C'est le sujet du premier chapitre.

Le prince doit son importance à celle de la décision, aspect pragmatique de l'exercice du pouvoir. Mais ce dernier favorise le peuple ou les grands : une option fondatrice soutient les décisions conjoncturelles. Selon la prise de parti (en faveur de l'un des adversaires sociaux), les décisions particulières possibles diffèrent. Or Machiavel recommande d'opter pour le peuple, opprimé par les grands, et son argument mérite notre attention : le pouvoir a *intérêt* à s'appuyer sur le peuple.

Cet intérêt comprend le salut de l'État. La fin prescrite par la justice est un moyen au service de la puissance (comme ce sera le cas chez Spinoza). Notamment, l'indépendance de l'État exige une armée de citoyens (ce sera aussi le cas chez Spinoza). De plus, elle assigne au poli-

1. L. Althusser, *Montesquieu. La politique et l'histoire*, Paris, PUF, 1959, p. 117. Selon Aron, chez Machiavel, «chaque espèce de gouvernement [est] fondée sur une classe (peuple, noblesse et monarchie)» (*Machiavel et les tyrannies modernes*, Paris, Fallois, 1993, p. 73). Il y a donc une classe «monarque»?

tique un rôle surtout militaire, dans un État qui devrait être « institué en vue de la guerre ». Loin d'être une « métaphore » de la politique¹, la perspective de la guerre est déterminante. Ce sera l'objet du chapitre III.

Une telle surestimation de la guerre est sans doute due à l'importance accordée à la dimension psychologique du pouvoir au détriment de sa dimension sociale. La division sociale apparaît aux acteurs sous forme d'un conflit de désirs, non d'intérêts. Incapable de comprendre son intérêt, le peuple se borne à désirer, craindre, aimer, haïr, et, selon la théorie des passions mise en jeu, il faut le tromper pour le faire obéir à son propre intérêt. Réduit à cette technique², Machiavel paraît bien être « machiavélique ». Cet aspect fera l'objet du chapitre II.

Ces dimensions ne sont pas séparées pour une lecture linéaire. C'est nous qui reconstruisons ainsi la pensée de Machiavel. Il le faut bien, puisqu'ici la cohérence de l'ensemble doit être produite à partir de textes où elle n'apparaît pas comme telle : « étrange désordre » du *Prince*, qui ne suit pas le plan présenté³, mais aussi des *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, qui ne suivent pas plus le leur⁴. L'écriture machiavélienne procède par ajouts (*Prince*)⁵, par îlots non-connectés (*Discours*), ou encore par détours (les trois derniers des sept livres de l'*Art de la guerre*, plus ordonné que les deux autres, compliquent la trame par diverses considérations auxiliaires).

Pis, l'ensemble révèle la présence de thèses contraires.

1. Lef., 632-633.

2. E. Cassirer, *Der Mythos des Staates* (1949), Francfort, Fischer, 1985, p. 201 (*The Myth of the State*, New Haven, 1946); A. Renaudet, Machiavel (1942), Paris, Gallimard, 1956, p. 135. Cf. Man., 207.

3. Lef., 328. Le plan : P I, 290; cf. A. Vettori, *OC*, 1436.

4. Cf. F. Gilbert, *Machiavelli e il suo tempo*, Bologne, Mulino, 1977, p. 217. Le plan : D I, 1, 382; II, *præmio*, 512; III, 1, 611.

5. A partir du chapitre VIII s'ajoutent des cas non prévus (Lef., 337).

Les deux grands interprètes, à nos yeux, de Machiavel, son ennemi Leo Strauss et son ami Claude Lefort, s'accordent pour voir dans cet aspect une stratégie du discours, fondatrice quant à la fin, rusée quant aux moyens¹. Selon eux, de deux opinions contraires, l'une masque l'autre. Or, le choix de la bonne s'expose au risque d'une pétition de principe, c'est pourquoi nous proposons de rechercher plutôt la perspective selon laquelle ces oppositions cessent d'être contradictoires, faisant ainsi de la contradiction un moyen de contrôler notre interprétation. Pour ce faire, il suffira de repérer la référence sociale, de poser la question qui?

En effet, il faut bien remarquer que, comme le dit Machiavel lui-même, écrire est contraire à la conspiration, cette « ruse fondatrice » qu'ont plus ou moins en vue nos deux interprètes². En écrivant, il trahit plutôt les secrets du pouvoir³.

De plus, il est à noter qu'il n'a guère le profil du conspirateur : conseiller de la République entraîné dans sa chute en 1512, il veut se mettre au service des nouveaux maîtres, les Médicis et, arrêté pour conspiration, un an plus tard, il se désolidarise sans façon de ses amis impliqués⁴.

En fait, ce qui induit l'idée qu'il conspire, c'est, nous semble-t-il, le fait que Machiavel demeure un conseiller, même lorsqu'il écrit ses trois ouvrages théoriques, durant l'attente déçue d'une nouvelle affectation. Ce sont autant de conseils retenus dans leur simulacre⁵, qui le donnent tous pour un conseiller de prince, actuel ou en puissance⁶.

1. L'hypothèse de G. Colonna d'Istria et R. Frapet est plus complexe (*L'art politique chez Machiavel*, Paris, Vrin, 1980, p. 11 sq.).

2. *D* III, 6, 625. Selon Str., 189, 253, il se tient pour un fondateur (p. 107), mais plutôt comme corrupteur que comme conspirateur.

3. Rousseau, *Contrat social*, III, 6, note.

4. *OC*, 103.

5. « J'entre dans les cours antiques... » (A Vettori, *OC*, 1436).

6. Dédicace du *Prince* (*OC*, 289); des *Discours* à ceux qui « mériteraient » d'être princes (p. 376); rôle de Fabrizio dans l'*Art*.

Or, au sens du conseiller, la vérité n'est pas tant le contraire de l'erreur que du mensonge¹, et Machiavel ne cesse de divulguer la vérité.

De plus, si l'on accepte l'idée que ce penseur demeure un conseiller, on justifie le caractère plutôt « imaginaire »² que logique³ de ses exposés sans devoir supposer une ruse : les impératifs de la rhétorique ne sont pas ceux de la systématisme.

Machiavel fait part, à l'occasion, de son opinion sur chaque sujet, il fournit à son lecteur des conseils pratiques adaptés à une conjoncture donnée, agrémentés de généralisations. Il « raisonne par exemples »³, car il actualise tel ou tel point de sa doctrine en réponse à telle ou telle situation, et l'interprète est ainsi obligé de reconstituer une doctrine sous-jacente, qu'il doit supposer exister de façon univoque. Nous prenons ainsi le risque d'en recomposer les expressions afin de retrouver la perspective expliquant à chaque fois ses apparentes incohérences et les motifs argumentatifs capables de ressaisir le tout.

Au terme de chacun des deux premiers chapitres, nous essayons de déterminer le sens de la logique à l'œuvre dans la perspective correspondante : qu'est-ce qu'être socialement, psychologiquement vrai ? Si la décision est juste de toute façon, si la ruse est de toute façon gagnante, qu'est-ce que cela implique quant à la vérité ? Le troisième chapitre sert de conclusion car la perspective de la guerre paraît offrir la solution des deux autres. A son terme, nous essayons de placer quelques jalons dans l'histoire de la pensée politique afin d'éclairer cette solution, son destin et son abandon, quand elle sera relayée par la perspective de la révolution.

1. P XXII, 360-361 ; XXIII, 361.

2. F. Chabod, *Scritti su Machiavelli*, Turin, Einaudi, 1964, p. 384.

3. F. Régault, La pensée du prince, *Cahiers pour l'Analyse*, 7. La politique des philosophes, p. 34. Cf. A. Philonenko, Machiavel et la signification de la guerre, *Études polémologiques*, 2, 1971, p. 2.

sion en faveur des plusieurs est ainsi relativisée. Mais cette égalité de l'un et des plusieurs l'est aussi à son tour : une bonne armée sans bon chef cesse d'être bonne. Étant ainsi corrompue, elle n'est plus à même d'élire un bon chef : « la chose est égale, car l'un bon peut trouver l'autre. Néanmoins, une bonne armée sans bon chef devient ordinairement insolente et dangereuse... C'est ce qui me fait croire que l'on doit se fier beaucoup plus à un capitaine qui a le temps d'instruire des hommes »¹. La relation de formation des plusieurs par l'un est supérieure à la relation d'élection de l'un par les plusieurs du point de vue dynamique, qui outrepassa la comparaison des deux termes et de leurs combinaisons pour considérer l'évolution des rapports, et l'évolution des termes qui en résulte : avec le temps, la bonne armée sans bon chef cesse d'être bonne ; avec le temps, un bon chef peut rendre une armée bonne. Il en allait de même, on s'en souvient, à propos du rejet de l'option aristocratique : dans les deux cas, la guerre donne priorité à la dynamique. Elle donnait l'avantage au peuple contre les grands en politique, et elle donne l'avantage au prince sur le peuple dans la guerre.

Cette puissance de l'un sur les plusieurs se révèle cependant sur le fond de leur dépendance mutuelle. Il y a entre eux une détermination réciproque qui fait dépendre la force des deux de la puissance de l'un des deux sur l'autre. La forme et la matière sont précisément dans une telle relation : la forme, l'« actualité », est cet aspect du composé qui prime sur son autre, la matière ou la « possibilité ». Le « pouvoir absolu » du chef d'armée s'inscrit dans ce cadre : la forme, l'un, l'art domine la matière, les plusieurs, la nature, et la première ne peut accuser la seconde de se refuser à être informée, car toute matière humaine peut, grâce à l'art de la guerre, faire de bons soldats.

1. *D* III, 13, 651-652.

Il faudra tout de même que cette matière remplisse une condition : il doit s'agir, précisément, de citoyens, non de mercenaires ou d'étrangers. Machiavel utilise cet argument, qui mène à la métaphore du sculpteur, pour convaincre le prince nouveau d'armer ses citoyens, tout en soulignant que l'institution militaire est celle où l'introduction d'une forme nouvelle est la plus aisée. La corruption de l'Italie « n'est pas la faute des peuples, mais bien de leurs princes », car elle est militaire :

C'est que nos institutions militaires n'étaient ni ne sont bonnes... Jamais on ne rendra leur réputation aux armes italiennes que par le moyen que j'ai démontré... car cette forme se peut imprimer sur les hommes simples, non dégrossis et propres, non sur les malins, les vagabonds et les étrangers. Jamais aucun sculpteur n'essayera de faire une belle statue d'un bloc de marbre mal dégrossi, mais bien d'un bloc non dégrossi¹.

Ainsi Machiavel conclut-il l'*Art de la guerre*. Cette domination de la forme est plus achevée à l'armée qu'en politique. Aussi peut-on comprendre qu'il faut commencer la réforme politique de l'Italie à partir de l'armée, comme le dit Machiavel dans le dernier chapitre du *Prince* : le prince nouveau devra introduire de nouvelles institutions militaires.

En effet, si la « vertu militaire » semble éteinte en Italie, cela procède de ce que ses institutions anciennes n'étaient pas bonnes, et n'est encore venu personne qui en ait trouvé de meilleures : et il n'y a chose qui cause tant d'honneur à l'homme qui nouvellement croît, comme font les nouvelles lois et institutions par lui inventées [*trovati*]. Telles choses, quand elles sont bien fondées et ont en elles grandeur, le font respecter et admirer : et en Italie la matière ne manque point pour y introduire toute forme².

1. A VII, 17, 900 (Numa est aussi un sculpteur ; D I, 11, 413).

2. P XXVI, 369.

C'est d'un tel sculpteur politique qu'a besoin l'Italie, qui ne manque pas de sculpteurs au sens propre. Si, contrairement au projet de réforme morale d'un Savonarole, Machiavel veut plutôt changer les mœurs en réformant les institutions¹, si, pour utiliser un langage moderne, il met la Révolution avant la Réforme, il faut ajouter que cette possibilité est ouverte pour l'institution de l'armée, et seulement à travers elle pour la société politique. Le prince est le créateur historique, mais en ce qu'il invente dans le domaine de l'art de la guerre, l'armée étant, finalement, l'institution politique majeure².

La guerre et la richesse par-delà Machiavel

Telle semble donc être la solution de Machiavel au problème de la justice sociale, qu'il fut sans doute le premier à problématiser en termes de pratique politique : en termes de prise de parti et d'exercice du pouvoir, en termes de finalité sociale et de technique du pouvoir politique, et non comme un idéal coupé d'un point de repère pragmatique, comme le fera la pensée utopique, qui surgit à la même époque avec Thomas More (l'*Utopie* parut en 1516, trois ans après le *Prince*).

Cette solution n'est plus satisfaisante pour nous. Mais la manière de poser le problème, c'est-à-dire la recherche du point d'appui réel du devoir-être, de l'intérêt susceptible d'assurer la réalisation du bien, demeure sans doute valide.

1. H. Védrine, *op. cit.*, p. 39.

2. C'est ici que les inventions particulières sont les plus nécessaires et glorieuses (*D* III, 14, 654; *A* VII, 16, 896). Ici, L. Strauss s'avoue vaincu : les Anciens devaient faire une « exception de taille » à leur idéal de contrôle politique des inventions, « il leur fallait reconnaître qu'il était nécessaire d'encourager l'invention dans le domaine des arts de la guerre », en quoi Machiavel a raison (Str., 322).

Un tel mode de pensée est au fondement de l'idée d'histoire, lorsque l'on entend par là la libération progressive des hommes. Kant, Hegel, Marx présentent des versions différentes de l'histoire entendue comme libération, c'est-à-dire comme une réalisation de la justice, mais tous trois recherchent quels intérêts pragmatiquement présents œuvrent en faveur du devoir-être. Selon Kant et Hegel, ce progrès est pour une grande part le résultat non voulu de l'avidité et de l'ambition, des intérêts personnels et égoïstes. Selon Marx, de même que la libération partielle de l'humanité enclenchée par la Révolution française ne put avoir lieu que grâce à la formation d'une classe sociale dont l'intérêt était de détruire les privilèges, de même la libération achevée de l'humanité, à l'avenir, suppose l'existence d'une classe dont l'intérêt particulier coïncide pragmatiquement avec l'intérêt universel : le prolétariat ne peut se libérer lui-même sans libérer l'humanité entière. Ce schéma constitua chez lui une réponse à la pensée utopique.

Machiavel oppose deux finalités pragmatiques du politique, et montre que l'une est préférable à l'autre en ce qui concerne la finalité de la justice sociale : l'organisation de l'État en vue de la richesse et son organisation en vue de la guerre. C'est cette alternative entre la finalité militaire et la finalité économique qui n'est plus satisfaisante pour nous. Reste à essayer de comprendre pourquoi, c'est-à-dire essayer d'abord de comprendre pourquoi il ne va pas de soi qu'elle est dépourvue de sens, comme on est porté à le croire d'emblée.

« Il est plus vrai qu'aucune autre vérité, que si, où il y a des hommes, il n'y a pas de soldats, c'est par un défaut du prince, non par un autre défaut, du site ou de la nature ». Voici l'affirmation « la plus vigoureuse » que Machiavel « ait jamais exprimée sur la vérité »¹. Cette vérité s'oppose à

1. Str., 198.

une opinion on ne peut plus erronée : « Elle ne saurait être plus fausse l'opinion commune qui dit que l'argent est le nerf de la guerre. » L'importance de la guerre va de pair avec le refus de la richesse. Ce sont deux finalités de la chose politique qui constituent une alternative. La perspective de la guerre plaide en faveur de la puissance du peuple et contre celle des possédants. L'État institué en vue de la guerre s'oppose à la suprématie de la richesse, qui se confond avec la fortune comme hasard. Il ramène la « chrématistique » à son statut de moyen, comme le voulait Aristote¹.

D'un point de vue pragmatique, le refus d'accepter l'importance croissante de l'économie dans le capitalisme, qui est en train de naître chez lui, est sans doute l'« erreur fatale » de l'analyste Machiavel². Mais, d'un point de vue normatif, ce refus est une prise de parti du penseur politique. C'est elle qui entraîne la sous-estimation de l'économie, comme elle entraîne la sous-estimation des finances dans la guerre et de l'importance des armes à feu dans la guerre moderne – qui n'est d'ailleurs pas sans rapport avec celle des finances. Contre les grands, le peuple armé. Contre la richesse, la guerre.

Or, cette alternative n'est pas propre à Machiavel. Elle a donné un cadre intellectuel à l'idée selon laquelle l'introduction d'un régime libre requiert la lutte contre les « particuliers », conformément à l'interprétation de Machiavel que Hegel reprit à son propre compte. Ce cadre a joué un rôle dans l'histoire de la pensée au-delà de Machiavel, puis il a cessé, pour nous, libéraux ou socialistes, de jouer ce rôle. Cela n'était pas sans raison : comme telle, l'alternative ne permet pas de décrire notre époque, ni nous permettre de penser son amélioration. C'est ce que nous voudrions esquisser pour finir.

1. *Politique*, 1259 a 7.

2. P. Noutsos, *Niccolò Machiavelli. Projet politique et philosophie de l'histoire* (en grec), Athènes, I. Zacharopoulos, 1983, p. 55.

La solution du prince-stratège et du peuple armé, et la revendication d'un État « institué en vue de la guerre » n'est pas militariste, puisqu'elle conserve la suprématie du politique sur le militaire. Elle s'appuie, au contraire, sur l'argument classique selon lequel l'État le plus puissant est l'État le plus libre. Lorsque Clausewitz, qui n'est pas non plus militariste puisqu'il érige en principe la suprématie de la politique sur la guerre, souhaitera le retour du « véritable esprit de la guerre » en accord avec Machiavel, il se félicitera que ce dernier ait fait le rapprochement entre le régime et la puissance militaire¹. Cet esprit de la guerre est civique et patriotique, il s'oppose traditionnellement à l'esprit mercantile, qui est centré sur l'intérêt particulier et cosmopolite.

Chez Kant, on peut suivre les contradictions produites par cette opposition. Kant s'intéresse au civisme de l'un et au cosmopolitisme de l'autre, afin de rejeter l'intérêt national belliqueux du premier et l'intérêt particulier corrupteur du second.

D'une part, la guerre a un avantage sur la paix, en tant que l'esprit guerrier a quelque chose de moral qui l'oppose à l'« esprit mercantile » : « Lorsqu'elle est conduite avec ordre et dans le respect sacré des lois civiles, lit-on dans la troisième *Critique*, la guerre elle-même est en quelque manière sublime », c'est-à-dire moralement relevante, « et elle rend du même coup la manière de penser du peuple qui la conduit ainsi d'autant plus sublime qu'il s'est exposé à de plus nombreux dangers auxquels il a su faire face courageusement ; en revanche, une longue paix

1. Lettre à Fichte, in Fichte, *op. cit.*, p. 200. Clausewitz, lui aussi touché par l'acuité de la question nationale dans son pays, s'inscrit dans la voie selon laquelle le régime le plus libre est le plus puissant : le rapport établi entre le régime et la puissance militaire, qui est juste chez Machiavel, anticipe ce que supposera sa propre thèse, qui fait dépendre la guerre de la politique (*De la guerre*, I, 1, § 24 ; cf. VIII, 6, B) et s'oppose donc, elle aussi, au militarisme (R. Aron, *Penser la guerre. Clausewitz*, I, Paris, Gallimard, 1976, p. 171).

fait régner le simple esprit mercantile et avec lui l'égoïsme bas, la lâcheté, la veulerie; d'ordinaire elle avilit la manière de penser du peuple»¹. La «bonne» guerre insuffle la vertu et la *virtù*, la paix est moralement corruptrice et elle donne le dessus à la lâcheté.

D'autre part, c'est sur l'esprit mercantile que Kant fonde son espoir d'atteindre la «paix perpétuelle», qui est une fin exigée par la morale, bien que ce moyen ne le soit pas. Mais la perspective de la guerre est requise aussi pour contraindre l'homme à être, «sinon moralement bon, du moins bon citoyen», en maintenant les États séparés: «si la nature sépare sagement les peuples, que chaque État voudrait combiner soit par ruse soit de force», par une guerre de conquête, «elle se sert, au contraire, de l'esprit d'intérêt de chaque peuple pour opérer entre eux une union, que l'idée seule du droit cosmopolitique n'aurait pas suffisamment garantie de la violence des guerres. Je parle de l'esprit de commerce qui s'empare tôt ou tard de chaque nation et qui est incompatible avec la guerre»². L'esprit de commerce contraint les peuples qu'il unit à ne pas transformer la perspective de la guerre en guerre effective. Voilà selon quelle combinaison des termes de l'alternative de la guerre et du commerce l'intérêt particulier donne à la raison pratique l'efficacité qui lui manque. L'esprit de commerce sert une fin morale, malgré son immoralité, tandis que l'esprit de la guerre, plus moral, sert une fin contraire à la morale.

Hegel demeure dans cette alternative, dont il combine les termes autrement: il abandonne le cosmopolitisme, l'idée de paix perpétuelle, et il fait alterner les périodes de paix, durant lesquelles le système économique fixe les inégalités qui vont s'aggravant dans la société civile-bour-

1. *Critique de la faculté de juger*, § 28, *Œuvres philosophiques*, II, Paris, Gallimard, «Pléiade», 1985, p. 1033.

2. *Projet de paix perpétuelle*, II, 1^{re} suppl., 3, *Œuvres philosophiques*, III, Paris, Gallimard, «Pléiade», 1986, p. 362.

geoise moderne, et les périodes de guerre, où l'intérêt commun domine l'intérêt particulier en réalisant le refus moral de l'attachement à la propriété¹.

Cette alternative de la guerre et de l'économie (en un sens, déjà systématisée chez Spinoza)² se retrouve chez Benjamin Constant et Saint-Simon. Ici, comme déjà en un sens chez Montesquieu, leur alternance définit l'histoire. Ce sont deux modes d'organisation sociale, deux conceptions de la liberté, deux modes d'acquisition qui ont dominé successivement.

Tandis que, pour Clausewitz, Napoléon représenta le phénomène de l'essence même de la guerre³, Constant lui reproche de retarder d'une ère :

Un gouvernement qui parlerait de la gloire militaire, comme but, méconnaîtrait ou mépriserait l'esprit des nations et celui de l'époque. Il se tromperait d'un millier d'années... Nous sommes arrivés à l'époque du commerce, époque qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre, comme celle de la guerre a dû nécessairement la précéder. La guerre et le commerce ne sont que deux moyens d'arriver au même but : celui de posséder ce qu'on désire... Un homme qui serait toujours le plus fort n'aurait jamais l'idée du commerce. C'est l'expérience qui, en lui prouvant que la guerre, c'est-à-dire l'emploi de sa force contre la force d'autrui, est exposée à diverses résistances et à divers échecs, le porte à recourir au commerce, c'est-à-dire un moyen plus doux et plus sûr d'engager l'intérêt des autres à consentir à ce qui convient à son intérêt.

Le commerce est plus fort que la force car il est rusé. Aujourd'hui, Carthage vaincrait Rome, car « le commerce

1. Cf. *Philosophie du droit*, § 324, Rem., Add. Aussi : *Manières de traiter scientifiquement du droit naturel*, Paris, Vrin, 1972, p. 55-56 ; *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, Aubier, 1991, p. 308-309.

2. La haine et la guerre dominant dans l'état de nature, la société est dominée par l'amour et le commerce. Voir A. Matheron, *Individu et communauté chez Spinoza*, Paris, Minuit, 1969, p. 200-208.

3. *De la guerre*, VIII, 2.

a modifié jusqu'à la nature de la guerre» (comme Machiavel s'en affligeait). Selon Constant, l'idée de la liberté elle-même a changé parallèlement, elle n'est plus civique mais privée : «le but des Anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie. C'était là ce qu'ils nommaient liberté. Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances»¹.

Saint-Simon, fondateur du socialisme, est essentiellement d'accord avec Constant, l'initiateur de la pensée politique libérale, en ce qui concerne son interprétation de l'histoire à partir de l'opposition de la guerre et du commerce, à ceci près qu'il ajoute l'industrie du côté du commerce :

La capacité industrielle ou des arts et métiers est ce qui doit se substituer au pouvoir féodal ou militaire. A l'époque où la guerre était et devait être regardée comme le premier moyen de prospérité pour les nations, il était naturel que la direction des affaires temporelles de la société fût entre les mains d'un pouvoir militaire, et que l'industrie, classée comme subalterne, ne fût employée que comme instrument. Au contraire, quand les sociétés sont enfin convaincues par l'expérience que le seul moyen pour elles d'acquérir de la richesse consiste dans l'activité pacifique, c'est-à-dire dans celle des travaux industriels, la direction des affaires temporelles doit nécessairement passer à la capacité industrielle, et la force militaire, à son tour, ne peut plus être classée qu'en subalterne, destinée même vraisemblablement à devenir un jour totalement inutile².

L'histoire des mentalités leur donne d'ailleurs raison : il est vrai qu'autrefois le commerçant était opposé au guer-

1. *De l'esprit de conquête*, II, in *De la liberté des Modernes*, éd. M. Gauchet, Paris, LGF, 1980, p. 118-119 ; *De la liberté des Anciens*, p. 502 (cf. p. 494-495, 501). Concernant cette utilisation de Carthage et Rome : Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, IV.

2. *L'organisateur*, in *Œuvres*, Paris, Anthropos, t. 2, p. 80.

rier dans l'échelle de la dignité morale¹. Ainsi, même si Saint-Simon se distingue par l'insistance sur la production plutôt que sur la circulation, le schéma demeure identique : le libéralisme met l'économie à l'honneur, il en va de même de l'adversaire socialiste. Ce point est commun aux positions politiques adverses. En conclusion de notre chapitre I, nous disions que cette opposition de la domination politique de la guerre et de l'armée et de la domination politique de la richesse et de l'économie eut des épigones, qui voulurent, soit corriger les méfaits de la seconde par la première, soit assumer la substitution historique de la seconde à la première. Kant et Hegel sont dans le premier cas, Constant et Saint-Simon dans le second. Or, l'opposition aujourd'hui dominante du libéralisme et du socialisme s'origine chez ces derniers, aussi avons-nous du mal à comprendre l'autre position. Toutefois, dans la mesure où l'économie produit de graves inégalités, qui sont injustes, donc moralement corruptrices, nous pouvons comprendre que Machiavel, Kant, Hegel, aient cherché dans la guerre un correctif à cette situation, tant que la guerre pouvait former, dans leur esprit, une alternative avec elle.

Montesquieu avait exprimé de propos délibéré la contradiction que nous trouvons chez Kant : « Les lois du commerce perfectionnent les mœurs *par la même raison* que ces mêmes lois perdent les mœurs »². Mais c'est surtout une autre contradiction, celle-là non voulue, qui nous éclaire sur la valeur de l'alternative de la guerre et du commerce. Montesquieu considère que l'époque

1. Selon l'opinion romaine, puis des Anglais et des Français, le commerçant est un voleur, et seul le *shipping merchant* est « apte à la vie sociale, parce qu'il est plus guerrier que marchand » (W. Sombart, *Le bourgeois*, trad. franç., Paris, Payot, 1966 (1928), p. 202). Montesquieu connaît bien ce mépris des Romains pour le commerce, et il voit tout leur État organisé pour la guerre (*Grandeur et décadence*, I, II, X).

2. *Esprit*, XX, 1 (je souligne).

moderne est «monarchique», c'est-à-dire dominée par l'État représentatif, dont le modèle achevé est l'Angleterre, et qu'elle est par ailleurs caractérisée par le commerce généralisé. Les deux constatations sont encore valables pour nous. Or c'est la république, au sens classique du terme, qui est plus adéquate au commerce, remarque-t-il, tandis que la monarchie, qui ne s'adonne qu'au commerce de luxe, convient à la guerre¹. Fidèle au réel plus qu'à ses outils théoriques, Montesquieu nous révèle ainsi que notre époque est à la fois celle de l'État guerrier et du commerce généralisé.

L'alternative entre la guerre et la richesse n'est donc pas valable. Quoi qu'en dise Kant, «l'esprit de commerce» n'est guère «incompatible avec la guerre», tant s'en faut : les guerres servent bien souvent les intérêts économiques, comme nous l'avons appris depuis. Mais cela laisse entier le problème du devoir-être qui intéresse Kant : un esprit mercantile *et* belliqueux ne peut guère nous moraliser, si tant est que cet espoir supposait que l'un s'oppose à l'autre pour qu'ils se corrigent mutuellement. Il faudrait rechercher un correctif à la domination de l'intérêt particulier autre que la guerre. Le libéralisme se fie pourtant à cet intérêt particulier. C'est donc surtout du côté du socialisme que ce correctif fut recherché.

La guerre juste est traditionnellement la guerre d'indépendance, comme chez Machiavel². On ne peut guère que souscrire à ce jugement, à l'instar de Hegel apportant son soutien aux Grecs révoltés³, même si, contrairement à lui, on condamne la guerre en général. Tel est le cas de Lénine, qui fait un sort particulier à ces guerres qui sont étrangères aux intérêts économiques. Il leur associe les

1. *Esprit*, XI, 9. XXI, 9. IX, 5; XX, 4.

2. *P* XXVI; cf. Hérodote, *Histoires*, V, 100-105.

3. *Vorlesungen über Rechtsphilosophie*, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog, 1973-1974, t. 4, p. 454; *Correspondance*, Paris, Gallimard, 1967, t. 3, p. 108.

guerres civiles¹ qui se font contre les injustices engendrées par ces mêmes intérêts, et peuvent se produire en réaction à des guerres menées au nom de tels intérêts (comme ce sera le cas en Russie).

On peut ainsi considérer que le concept d'une guerre civile dont le but est de corriger l'injuste inégalité des richesses assume la fonction qu'avait le concept de la guerre dans son opposition à celui de la richesse. La révolution socialiste fut conçue comme une guerre juste contre l'inégalité des richesses, et aussi comme la suppression de la corruption morale engendrée par cette situation d'injustice.

Cependant, historiquement, notre siècle sembla bien opposer, sous un certain angle, l'élévation de la « chrématistique » en fin en soi, que l'on nomme capitalisme, et, d'autre part, l'*ordinarsi alla guerra* de l'État dit socialiste². Comme si la réalité était en retard sur la théorie... Avant que, pour finir, la nouvelle Carthage ne vainque économiquement la nouvelle Rome, comme l'avait si bien prévu Constant cent soixante quinze ans plus tôt.

1. Le socialisme et la guerre, in *Œuvres*, t. 21, Paris, Éd. Sociales-Moscou, Éd. du Progrès, 1973, p. 310.

2. Cf. C. Castoriadis, *Devant la guerre*, Paris, Fayard, 1981.

